

## Les bâtiments communaux

Suite à mon élection à la Municipalité l'année passée, j'ai commencé mon activité en juillet dernier, et le dicastère qui m'a été attribué est celui des bâtiments.

Actuellement, la commune de Pomy possède 6 bâtiments construits bien différents ...

### L'église



### Le Troillet avec deux appartements



### Le local de découpe pour la Jeunesse



### L'ancien collège avec quatre appartements



### Le bâtiment administratif avec deux appartements et des locaux divers



### Le nouveau collège avec quatre classes



Dans ces bâtiments, tous les appartements sont loués et les locataires sont stables.

Je remercie Madame Sandra Duchamps, ancienne municipale qui m'a précédé pour la gérance des biens immobiliers de notre commune : l'entretien a été très bien suivi et les logements sont en excellent état.

### Le septième bâtiment est en construction : c'est bien sûr la grande salle.

Comme vous le savez, notre ancienne grande salle a été la proie des flammes dans la nuit du 3 décembre 2014, et la Municipalité s'est tout de suite mise au travail pour reconstruire cet édifice si important pour l'école (salle de gymnastique) et la vie du village et des sociétés locales.



Le bureau d'architecture Atlante à La Rippe (VD) a été mandaté pour présenter un projet qui a été accepté par le Conseil général le 30 mai 2016.

La conception de notre nouvelle grande salle a dû tenir compte de l'exiguïté de la parcelle qui en a limité son volume, et les architectes nous ont proposés une construction moderne sans avant-toit pour éviter qu'elle ne déborde sur la parcelle voisine : et nous remercions encore notre syndic, Monsieur Yves Pellaux, qui a accepté que notre grande salle soit bâtie en limite de sa propriété.

La Municipalité aurait pu choisir la facilité en attribuant la construction de notre salle polyvalente à une entreprise générale qui aurait ensuite pu sous-traiter à des entreprises d'autres cantons. Mais notre intention était de travailler avec des entreprises de la région, et avec les règles strictes des marchés publics, cela n'est pas très simple.



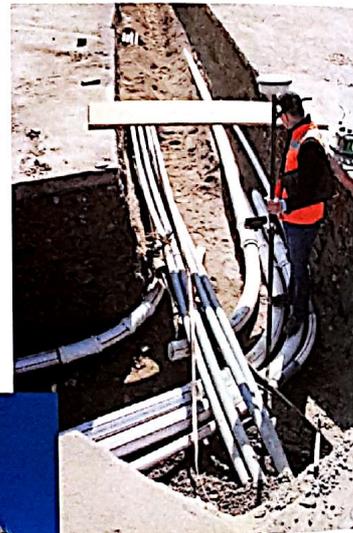
Un autre souhait de vos autorités a été de construire avec le bois de nos forêts communales ou au moins de la région, cette solution valorise nos ressources naturelles mais complique également les démarches.

La démolition du bâtiment incendié s'est effectuée en automne dernier.

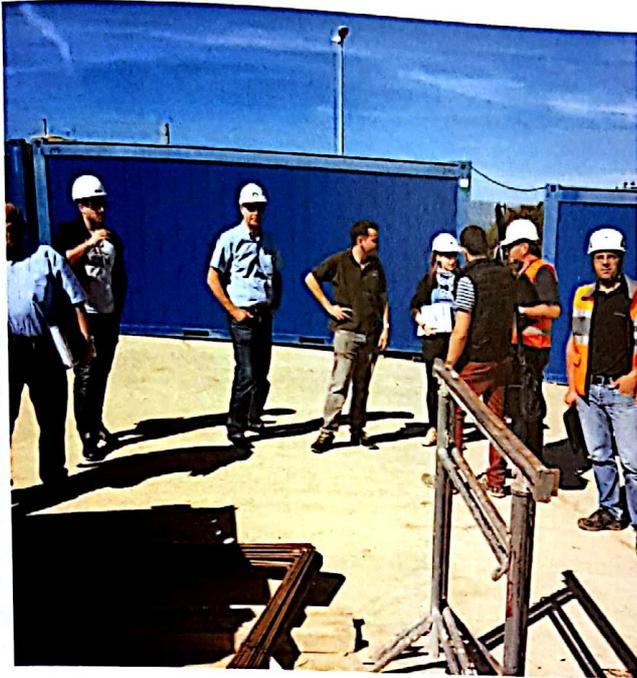
Puis la mise à l'enquête a eu lieu du 4 novembre au 3 décembre 2016 et n'a suscité que trois oppositions/remarques qui ont été retirées après discussion avec la Municipalité.

Le permis de construire a été octroyé en février et les travaux ont débuté le 20 février par l'arrachage des arbres.

L'entreprise Cand-Landi est adjudicatrice des travaux de creuse et de dévoiement des conduites de gaz, électricité, téléphone, eau potable, eaux usées et eaux de surface qui traversent la parcelle ... dans tous les sens !!



Les travaux de maçonnerie ont débuté fin avril : c'est l'entreprise Gabella à Yverdon qui a été choisie. La grue est posée depuis le 24 avril et les murs commencent à se monter.

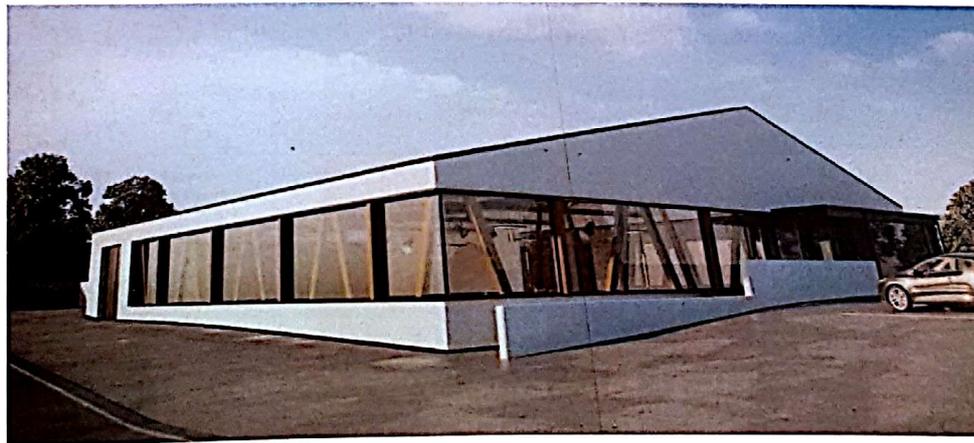


Chaque mardi matin, nous avons le rendez-vous de chantier.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'au printemps 2018 et nous espérons inaugurer notre nouvelle salle polyvalente en juin 2018.



Monsieur Thomas Haag, direction du chantier



Robert Richardet  
municipal des bâtiments